

Assemblée générale du COREVIH Auvergne Loire

26 janvier 2016

Amphithéâtre - Hôpital Gabriel Montpied - Clermont-Ferrand

Présents : A. ALRAWI, N. AMBLARD, F. BRETEL, S. CASANOVA, M. CELLE, C. CLEMENT, M. COLLS, L. DOLY-KUCHCIK, S. DYDYSKI, F. FAISAN, A. FRESARD, F. GOURDON, C. GUGLIELMINOTTI, C. HENQUELL, M. HERTZLER, C. JACOMET, D. MAZZOCOLIN, J. PENET, A. PERREVE, J. PERRIOT, A.L. RICHARD, V. RONAT, S. ROYCHOWDHURY, A. SAVALE.

Excusés : O. ANTONIOTTI, A. DANIEL, F. GELAS, C. JULIEN, E. NEHME, E. RIVOLLIER, R. ROBIOLLE.

Ordre du jour

- Avenir du COREVIH Auvergne Loire à l'heure de la régionalisation
A. FRESARD

- Que dit-on aux patients infectés par le VIH mais qui ont une charge virale indétectable, quand ils nous interrogent en tant que professionnels de santé ?
Doivent-ils encore utiliser le préservatif ?
Forum SFLS rapporté par C. JACOMET

- PrEP
Les conditions émises par les experts (rapport Morlat) – A. FRESARD
La mise en place : rôle des associations - M. COLLS
Présentation du projet de brochure PrEP – D. MAZZOCOLIN

REFORME TERRITORIALE ET COREVIH

A. FRESARD

Pour l'instant, aucune décision n'a été prise au niveau du ministère qui attend le retour des réponses des ARS et du GTN. La position des ARS est variable et deux solutions sont envisagées : soit un COREVIH par région, soit le maintien de plusieurs COREVIH par grande région.

Dans l'hypothèse de la deuxième éventualité, préférée par notre ARS en fin d'année, a été proposé un planning pour le renouvellement des membres. Pour l'instant, l'ARS Auvergne Rhône Alpes serait favorable au maintien des trois COREVIH Auvergne Loire, Lyon Vallée du Rhône et Arc Alpin.

L'agenda 2016 est le suivant pour la préparation des renouvellements (prévu pour décembre 2016)

- Recensement par chaque COREVIH des différentes structures/différents acteurs impliqués (29 février 2016)
- ARS : constitution d'une liste de diffusion (mailing) en Mars et courriers officiels par mail
- Avril relance des non répondants
- Fin Mai : classement des candidatures par collège et clôture des candidatures
- Conception de la liste par l'ARS – concertation des associations pour le collège 3
- Sept : rédaction des arrêtés par l'ARS, signature et publication des arrêtés de composition par le DG ARS.

CHARGE VIRALE INDETECTABLE

C. JACOMET

Synthèse des présentations et discussions émanant du dernier congrès de la SFLS.

La conclusion de la présentation est qu'en cas de charge virale indétectable, sous ARV depuis plus de 6 mois, et sans présence d'IST, le risque de contamination est faible mais pas nul. Le choix du port ou non du préservatif s'effectue à deux.

M. COLLS attire notre attention sur le fait que dans la population allant sur les sites de rencontre, et notamment parmi les PVVIH, une charge virale indétectable = risque nul ; d'où l'importance de l'information des personnes séronégatives sur le fait que le risque est faible et non nul. Malgré tout, la discussion sur le risque de transmission est difficile car les personnes sont rarement vues en couples, que ce soit dans les associations ou lors des consultations médicales.

PREP : LES CONDITIONS EMISES PAR LES EXPERTS (MORLAT)

A.FRESARD

Il s'agit du cadre donné par les experts concernant la dispensation de la PrEP (actualisation 2015 du rapport Morlat 2013)

Une discussion est lancée sur l'ETP associée à la PrEP. Celle-ci n'est pas prévue par les textes laissant le patient « seul » face au prescripteur.

A.Fresard souhaiterait qu'une réflexion soit lancée sur un « atelier PrEP ».

C. Jacomet trouve logique qu'une prise en charge globale, avec consultations d'observance, psychologique et sociale soit proposée à ces personnes.

M. Colls pense que le public concerné par la PrEP est la minorité d'une minorité et nous donne l'exemple d'une opération de communication dans la presse stéphanoise qui n'a eu aucun écho dans les milieux gays qui ne se sentent pas concernés.

PRESENTATION DU PROJET DE BROCHURE PREP

D. MAZZOCOLIN

Le projet de brochure élaboré à partir de la réunion de travail du 12 janvier 2016 est présenté. Chaque commentaire est pris en compte et des modifications seront apportées. Une fois reprise, la brochure sera soumise aux membres du bureau ainsi qu'aux personnes ayant participé à la réunion de travail du 12 janvier.

Cette brochure sera mise à disposition dans tous les lieux d'information recensés sur la carte. Elle sera également remise aux patients lors de la première consultation en même temps que la « [notice d'information destinée à la personne consultant pour une PrEP avec TRUVADA dans le cadre de la RTU](#) ».